



Département des Alpes de Haute Provence
Commune de PUIMICHEL

LETTRE D'INFORMATIONS MUNICIPALES N° 89 JUILLET 2024

I. ELECTIONS

- ✓ La Commission de contrôle des listes électorales s'est réunie le 16 Mai 2024 : proposition de 11 radiations (personnes ayant déménagées).

- ✓ Résultats des élections des représentants au Parlement européen sur la Commune :
Nombre de votants : 157 (69,16 %)

Candidats	Nb de Voix
Jordan BARDELLA	56
Valérie HAYER	20
Raphaël GLUCKSMANN	19
Jean LASSALLE	15
Marion MARÉCHAL	10
Florian PHILIPPOT	7
Marie TOUSSAINT	6
Manon AUBRY	5
Hélène THOUY	5
François-Xavier BELLAMY	4
Léon DEFFONTAINES	3
Yann WEHLING	2
Jean-Marc GOVERNATORI	2
François ASSELINEAU	1
Nathalie ARTHAUD	1

- ✓ Résultats des élections législatives sur la Commune
1^{er} tour :

Nombre de votants : 177 (79,37%) - Votes blancs : 2

Candidats	Nb de Voix
LAKHLEF TSALAMLAL Nadia	0
RAPONI Sandra	9
ROS Annabel	3
CAMPART Patricia	0
GIRARD Christian	80
BLANC Félix	41
GAUVAN Benoît	42

2^e tour :

Nombre de votants : 177 (79,37 %) - Votes blancs : 14 - Votes nuls : 6

Candidats	Nb de voix
GIRARD Christian	94
BLANC Félix	63

II. PLU

Dans un monde en constante évolution suite au dérèglement climatique, une crise énergétique ainsi que l'inflation, la recherche de **solutions durables** et écoénergétiques devient essentielle pour l'avenir de notre planète et de nos modes de vie. C'est dans ce contexte que de nouvelles constructions ou rénovations ont émergé en tant que réponse novatrice à la demande croissante d'efficacité énergétique et de réduction de l'empreinte carbone.

Une modification simplifiée du PLU est en cours pour revoir le règlement des zones Urbaines (U) et à urbaniser (AU), afin d'alléger des contraintes trop restrictives et favoriser ces nouvelles constructions.

III. CIMETIERE

Le règlement du Cimetière est en cours de modification. Les tarifs des concessions qui étaient restés inchangés depuis plus de vingt ans ont été adoptés à l'unanimité par le Conseil Municipal :

TYPE	DUREE	CONCESSION	TARIF
Pleine terre ou caveau	30 ans	2,5 m ² (pleine terre 1place / caveau 2 places)	350€
	50 ans	2,5 m ² (pleine terre 1place / caveau 2 places)	500€
	30 ans	3,75 m ² (caveau 4 places)	550€
	50 ans	3,75 m ² (caveau 4 places)	700€
	30 ans	5 m ² (caveau 6 places)	700€
	50 ans	5 m ² (caveau 6 places)	900€

IV. TRAVAUX et AMÉNAGEMENT

✓ Révision du prix de vente des terrains du Lotissement Saint-Laurent

Les prix de vente des terrains ont été révisés à la baisse :

N°	Superficie (m ²)	Prix de vente
1	652	83 000,00 €
2	550	71 000,00 €
3	546	70 500,00 €
4	544	70 000,00 €
5	509	66 000,00 €
6	450	59 000,00 €
7	400	53 000,00 €

✓ Les ailes du Moulin sont installées



Les Charpentiers de Tradition ont réalisé un travail remarquable pour installer des ailes au moulin de Puimichel.

Photo © Jean-Baptiste FELDMANN

La souscription publique est toujours en cours sur :

<https://www.fondation-patrimoine.org>

En paiement en ligne ou par chèque via bulletins de dons qui sont disponibles au secrétariat de la Mairie. Le montant des dons s'élève à ce jour à 2 600 € et nous remercions la vingtaine de généreux donateurs.

Pour rappel, les donateurs particuliers bénéficient d'une réduction de l'impôt de



Photo © Jean-Baptiste FELDMANN

66% du montant du don. (Un don de 100€ vous fait bénéficier de 66€ de crédit d'impôt). Les donateurs professionnels bénéficient d'une réduction d'impôt de 60 %.

v. PROJETS

- ✓ Label « Village étoilé » organisé par l'ANPCEN : association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes, le dossier est en cours.
- ✓ Projet « ville et village d'accueil des véhicules d'époque ».
- ✓ Des enfants de Puimichel nous ont fait la demande d'un terrain avec des bosses pour faire du vélo.

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable et le projet est en cours d'exécution sur le terrain derrière les garages municipaux.

vi. ANIMATIONS

- ✓ **Dimanche 21 juillet** : La « Balade des Gens Heureux » s'est déroulée dans une bonne ambiance malgré la météo peu clémente.
Exposition de voitures anciennes, concours de lenteur ; vente de pains, viennoiseries, pizzas et fougasses cuits au four à bois du village par les boulangers Marc et Gaston ; marché artisanal des producteurs locaux.
Le repas élaboré par nos restaurateurs a connu un vif succès.
L'orage et une forte pluie ont écourté cette manifestation en début d'après-midi.
- ✓ **Jeudi 25 Juillet** : Concert DLV Agglo « Martine SCOZZESI » à 21h00. A cette occasion, le P'tit Bistrot de Puimichel nous a concocté une soirée « moules frites ».

Les animations à venir :

- ✓ **Samedi 3 août** : Les guinguettes du P'tit Bistrot de Puimichel : Aioli du chef.
- ✓ **Dimanche 8 septembre** : Course cycliste Montée de Puimichel.
- ✓ **Jeudi 12 septembre** : **Le traditionnel repas des anciens sera préparé par le P'tit Bistrot.**
L'invitation a été envoyée aux personnes concernées (nées avant 1962) qui doivent penser à nous renvoyer le coupon réponse (si ce n'est pas déjà fait) ou à se rapprocher de la Mairie s'ils ne l'ont pas reçue.
- ✓ **Mercredi 18 septembre** : Inauguration du Lotissement St Laurent, de l'entrée du village et des ailes du Moulin.

VII. VISITE DU PREFET A PUIMICHEL

Le 8 juillet, Monsieur Marc Chappuis, Préfet des Alpes de Haute-Provence, et Madame Marie-Paule Demiguel, Sous-Préfète de Forcalquier, ont rendu visite à Puimichel.

Après une discussion ouverte avec les conseillers municipaux présents dans la salle du Conseil, nous nous sommes dirigés vers l'espace "Raymond Yves" afin d'admirer les récentes ailes du Moulin, puis nous avons poursuivi notre visite à "La Chapelle" pour apprécier le point de vue sur le village et l'étendue de notre commune.

Les deux représentants de l'État ont exprimé leur admiration pour notre petit village.

VIII. Projet PHOTOVOLTAÏQUE / STEP

La Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) s'est réunie et le Préfet a émis un avis favorable sur l'étude préalable agricole.

Pour préparer la Commission Départementale de la Nature des sites et des paysages (CDNPS) pour la mise en compatibilité du PLU, la Sous-Préfète a organisé une réunion sur site avec les services de l'Etat et l'opérateur porteur du projet photovoltaïque.

IX. DLVAgglo

✓ *Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)*

Le PLPDMA a été adopté à l'unanimité lors du dernier Conseil Communautaire du 9 Juillet.

Vous pouvez le consulter en intégralité sur le site de la DLVA, une synthèse est également consultable.

Quelques outils existent déjà :

- **Bours'Overt**, le "bon coin des végétaux" : boursouvert.org
- **Actif**, la plateforme de l'économie circulaire : actif-cci.fr
- **Sentinelles de la Nature**, la carte participative des dégradations ou des initiatives favorables à l'environnement : sentinellesdelanature.fr
- **Eco-solutions**, le guide numérique du tourisme plus écologique et responsable : monreseaupro-pnrsud.fr/les-ecosolutions/

✓ *POINTS D'APPORT VOLONTAIRE*

La salle polyvalente de la Chapelle était pleine pour la réunion d'informations, présentée par le service environnement de la DLVAgglo, le lundi 27 mai à 18h30.

Depuis début juillet, les containers existants sont regroupés provisoirement en 8 points, avant l'installation des colonnes définitives cet automne. Ils sont complétés par des bacs de tri jaunes et un container pour les verres. Les Points d'Apport Volontaire sont les suivants :

- Croisement Grande Rue/route de Malijai
- Hangar communal
- Ancien arrêt de bus
- PAV actuel (face au cimetière)
- Croisement RD12/chemin du villard/chemin de Hauteval/Chemin des Clos
- Ubac
- Hameau des Bronzets
- Croisement RD12/chemin des Bronzets

Il est rappelé que le tri est obligatoire depuis de nombreuses années dans les PAV.
Pour simplifier encore plus le geste de tri, à compter du **1^{er} septembre 2024**, les usagers pourront recycler les papiers dans les mêmes contenants que les emballages.
Plus d'informations sur :

<https://www.dlva.fr/mon-agglo-au-quotidien/environnement/tri-des-dechets/>

✓ **Bio composteur**

Depuis 2023 DLVAgglo accompagne le déploiement des sites de compostage dans les communes du territoire. L'objectif étant d'offrir une solution de tri des biodéchets aux habitants ne disposant pas d'extérieur ou ne pouvant pas composter à leur domicile. Il est complémentaire au compostage individuel. Les habitants disposant d'un jardin peuvent bénéficier d'un composteur en bois de 400 Litres pour seulement 30 euros (inscription auprès de l'accueil DLVAgglo)

Les déchets organiques (épluchures de fruits et légumes, restes de repas...) représentent 30% de la poubelle des ordures ménagères d'un foyer. Le compostage de proximité permet de les valoriser directement là où ils sont produits sans avoir à les déplacer vers le site d'enfouissement. Cela contribue à la maîtrise des coûts liés au transport et au traitement. Cette gestion participe également à la diminution des gaz à effet de serre (absence de transport) et au retour au sol des matières organiques (utilisation du compost dans les jardins, espaces verts...).

Le site de compostage partagé de Puimichel sera installé Chemin des Aires au-dessus de l'ancien abribus à l'automne 2024.

Il est dimensionné pour environ 25 foyers. Il sera composé de 3 bacs en bois (et de grille anti-intrusion) dont un bac de dépôts des déchets organiques, un bac de maturation et un bac de stockage de matière sèche. Une signalétique dédiée mentionnera les consignes de dépôts des déchets car la bonne contribution de chacun contribuera à la réussite du projet. Une formation sera dispensée le jour de l'inauguration. Il sera également distribué des bio-seaux et guide du compostage aux habitants participants (inscription en mairie). Le compost produit sera mis à disposition des usagers et utilisé en tant qu'amendement organique pour les espaces verts de la commune.

Nathalie, agent référent, sera accompagnée et formée par le Maître Composteur DLVAgglo afin d'intégrer les bons gestes pour assurer l'entretien régulier.

Cette équipe se mobilise pour vous offrir un nouveau service et donner une seconde vie à nos déchets.

✓ **Mobilité**

Les tarifs du réseau Trans'Agglo ont été révisés à la baisse et sont appliqués depuis le 11 Juillet. L'achat des titres de transport est disponible en ligne sur le <https://mobilite.dlva.fr/>

Il est également possible, depuis le 18 Juillet, d'acheter vos titres de transport dans les offices de tourisme DLVAgglo selon leurs horaires d'ouverture.

Nouveaux tarifs 2024-2025

Pass	Montant	Réduction
Pass Annuel Scolaire Collège/Lycée	60€	-50%
Pass Annuel Scolaire Maternelle/Élémentaire	50€	-37,5%
Pass Annuel - 26 ans	90€	-25%
Pass Annuel + 26 ans	120€	-20%

✓ ***Hôpital de Manosque***

Un principe de versement d'une subvention d'investissement en vue des travaux d'extension du centre hospitalier Louis Raffalli à Manosque, pour accueillir des formations de la filière médicale et paramédicale a été adopté en Conseil Communautaire.

Une participation des communes et de leurs groupements est envisagée à hauteur de:

- 15 € par habitant pour Manosque
- 10 € par habitant pour les autres communes et EPCI du bassin de vie
- 1 000 000 € pour DLVAgglo

X. ETAT CIVIL

Décès : Marie Mogis née Giaquinta, mère de Alex, Joël, Denis et Josiane
Jo Godefroid, auteur de l'histoire de Puimichel

Nous présentons nos très sincères condoléances à la famille et aux proches touchés par ce deuil.

Vous retrouverez toutes ces informations sur le site internet de la Commune :

<https://www.puimichel.fr/>